TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle - Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 23 au 24 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 56 à 5 h. 49.

La cambriole à l'ouvrage

Au cours de la nuit dernière, après avoir escalade un mur de clôture donnant rue des Trois-Pierres, des cambrioleurs se sont introduits dans les magasins des Etablissements François Caulliez, Chaussée Marcellin-Berthelot, et y ont dérobé 160 kilos de coton d'une valeur de 10.400 francs.

Une plainte a été déposée et une enquête est ouverte.

A GESLOT-VOREUX, excellent de la poudre de lait entière toutes les demandes contre tickets en raison du rationnement actuel des matières premières.

Vol de pommes de terre. — M. Fernand Desnoulons, cultivateur, domicilié 117, rue de la Bruyère-Palm, a déposé plainte contre inconnu pour vol de 120 pieds de pommes de terre. La police enquête.

AVIS

aux PROFESSIONNELS DU MARCHE OU BETAIL, DE LA VIANDE, DES SOUS-PRODUITS DE VIANDE ET DERIVES ETABLIS DANS LE NORD OU DU PAS-DE-CALAIS

A dater du 15 Juillet 1943 :

Tous commerçants, disposant ou transformateurs du détail de la viande, de ses sous-produits de viande ou dérivés établis dans les Départements du NORD ou du PAS-DE-CALAIS, devront être munis d'une carte professionnelle de presse pas la loi 2 de la loi du 27 Septembre 1941 portant création du COMITE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES VIANDES.

Les formules nécessaires devront être demandées au GARVI, 8, rue d'Angleterre, à LILLE, en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.

Les intéressés devront :

— 1° Si demande d'une carte d'une SOCIETE COOPERATIVE ou d'un PARTICULIER

— 2° Si abattage personnellement des animaux en 1943.

— 3° Si le fonds était au leur nom avant-guerre.

Les femmes de prisonniers sont intéressées à signaler leur cas.

Etrangère en défaut. — Mme Depuydt, née Madeleine Deconde, qui demeurait 101, rue de Roubaix, depuis le 1er septembre 1942 lorsqu'elle était dépourvue de carte d'identité d'étrangère a été mise en état d'arrestation et déférée au Parquet.

Zoocalcion
Condiment minéral vitaminé
VOLAILLES, LAPINS et PORCS
En vente partout en RIFF, Valenciennes

La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement se poursuivra dans l'ordre suivant :

Secteur 1 : mairie-annexe, 2, rue Paul-Doumer, jeudi 24 juin : de 9 à 10 h., rue Printemps, place de la République ; de 10 à 11 h., rues de Ste-Barbe, St-Henri, St-Jacques ; de 11 h. à 11 h. 30, rue Thiers ; de 14 h. 15 à 15 h., rues Tournai, Turenne ; de 15 à 16 h., rue des Ursulines ; de 16 à 17 h., rue Verte ; de 17 h. à 17 h. 30, place Victor-Hasebroucq, rue du Wailly.

Secteur 7 : école maternelle, rue Kellermann, jeudi 24 juin : 8 h. 30 à 9 h. 30, contour Notre-Dame-de-Lourdes, rue des Phalempins, place des Phalempins ; 9 h. 30 à 10 h. 30, rue Prairie et cours, rue Racine et cours ; 10 h. 30 à 11 h. 30, rues Recolte, Riga, Rivoli, Roses, Rossini, St-Louis ; de 14 à 15 h., rues Saint-Blaise, appartements et cours, St-Petersbourg ; 15 à 16 h., rues Souvenir, Tonkin, Turgot ; de 16 à 17 h. 45, rues Vélodrome, Vichy.

Secteur 8 : école de garçons, rue des Champs, jeudi 24 juin : 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Orions, Ostende ; 9 h. 30 à 11 h., rues Raspail, Roncq et cours ; 14 à 15 h., rues Repos, St-Roch ; 15 à 16 h., contour Ste-Anne ; 16 h. à 17 h. 45, rues Tunis et Venise.

Les retardataires pourront être servis à la mairie-annexe, 2, rue P.-Doumer, jeudi 1er juillet, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

SECTEUR 9. — Ecole Maternelle rue du Beau-Séjour

Jeudi 24, de 8 h. 30 à 10 h., rues de l'Abbé-Lemire, Amsterdam et Anor ; de 10 à 11 h. 30, rues d'Anzin, Bailleul, Bondues et Blaise-Pascal.

De 14 à 16 h., rues du Bois (et cours), Bethune et Bavai ; de 16 à 17 h. 45, rues Beau-Séjour, Chevreuil, Chaussee Watt et Constantinople.

EXAMEN D'ENTREE A L'INSTITUT SÉVIGNÉ

L'examen d'entree aura lieu vendredi 25 juin, à 8 h. 30 (appel à 8 h. 15). Il s'adresse aux fillettes nées en 1931 pour l'entrée en cours préparatoire, à celles nées en 1930 pour l'entrée en 1re année ; aucun diplôme n'est nécessaire.

Les élèves qui se destinent à la section commerciale ont intérêt à entrer dès l'âge de 12 ans au cours préparatoire ou commence l'étude des langues. Elles pourront se présenter au certificat d'études primaires lorsqu'elles auront atteint l'âge requis. Inscriptions à l'Institut Sévigné, 70, rue des Ursulines.

ETAT CIVIL

Naissances : Michelle Her, rue Nationale, 138, dem. rue de Roncq, 78 ; Micheline Christiaens, rue Beau Laurier, 48 ; Marc Desarme, rue de l'Yser, 44 ; Mauricette Mouton, rue Nationale, 138, dem. rue Mouvaux, cour Delacenserie, 11 ; Pascale Ducoulomier, rue des Bonnets, 13.

Publications : Paul Vereruysse, typographe à Roubaix et Marguerite Deewille, papetière, rue de Toulon, 132 ; Arthur Surmont, magasinier, rue de l'Epinette, 141 et Madeleine Delporte, coiffeuse, rue d'Haubourdin, 48 ; Charles Delepoulle, étudiant à Mouvaux et Thérèse Dumortier, s. p., rue Condorcet, 56 ; Henri Proot, boucher à Roubaix et Yvonne Wacquet, tricoteuse, rue de l'Epinette, 57.

Décès : Jules Desvenain, 73 ans, rue Nationale, 133, dom. rue d'Havré, 3 ; Marthe Morcrette, 21 ans, rue Vauban, 12 ; Léonie Delcour, 86 ans, veuve Legley, rue Yser, 332, dom. Neuville-en-Ferrain ; Edmond Degraeve, 75 ans, journalier, rue Yser 332, dom. Mouvaux ; Thérèse Desreumaux, 79 ans, ép. Balcaen, rue Yser 332, dom. rue Saint-Blaise, 73 ; Marguerite Delobel, 68 ans, rue Nationale, 138, dom. boul. Gambetta, 25 ; Henri Caus, 66 ans, rue du Virolois, 102.

CERERIF
Farines composées sucrées, étudiées spécialement pour les enfants

HALLUIN

Au Coin de Terre. — Distribution de sulfate et d'engrais aux adhérents. Se presenter au local, rue Gustave Desmettre, aux heures de permanence.

A la Philharmonie. — Des cours de solfège seront ouverts prochainement pour les jeunes gens présentés par leurs parents.

Pour les jeunes désirant apprendre la musique, les inscriptions seront reçues le jeudi, de 19 à 20 h. et le dimanche, de 10 à 11 h., au local, Cafe des Vieux Amis, rue Gustave Desmettre, et ce jusqu'au dimanche 4 juillet, à 11 heures.

Les cours commenceront le jeudi 8 juillet, de 18 h. 30 à 20 heures.

Les enfants qui n'auront pas atteint l'âge de 11 ans ne doivent pas se presenter.

Avis aux combattants (U.N.C.). — Dimanche 27 juin, Cafe Six, place de l'Eglise, permanence de 10 h. 30 à 12 heures.

Les combattants nés en juin 1893 peuvent se presenter pour la demande d'allocation de 500 fr. Se munir d'un acte de naissance et de la carte du combattant.

Les veuves de la guerre 39-40 peuvent faire la demande de pension.

Les ascendants qui ont atteint 55 ans peuvent egalement faire établir le dossier de demande de pension.

Les coupons echus seront payes suivant les recettes.

Perception de la mutuelle-retraite.

RONCQ

Remise des tickets de ravitaillement

La distribution des titres d'alimentation pour le mois de juillet se fera dans l'ordre suivant :

Pour **Roncq-Centre**, à la mairie annexe :

Jeudi 24 juin : De 8 h. 30 à 11 h. 30, de 1 à 300 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, de 301 à 600.

Vendred. 25 : De 8 h. 30 à 11 h. 30, de 601 à 900 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, de 901 à 1.200.

Samedi 26 : De 8 h. 30 à 11 h. 30, de 1.201 à la fin.

Pour le **Blanc-Four**, à la salle des fêtes, contour de l'Eglise :

Lundi 28 : De 8 h. 30 à 9 h. 30, de 1.408 à 1.500 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 1.501 à 1.600 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, de 1.601 à 1.700 ; de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 1.701 à 1.800 ; de 15 h. 30 à 16 h. 30, de 1.801 à 1.900 ; de 16 h. 30 à 17 h. 30, de 1.901 à 2.000.

Mardi 29 : De 8 h. 30 à 9 h. 30, de 2.001 à 2.100 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, de 2.101 à 2.200 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, de 2.201 à la fin.

L'ordre indique sera rigoureusement observé.

Les changements apportés dans l'ordre de cette distribution sont exceptionnels et pour ce mois seulement.

Les femmes allaitant, titulaires de la carte J3 auront à produire un nouveau certificat pour le 3e trimestre.

Une formule pour demande de carte de pommes de terre sera remise à chaque famille. Cette carte, dûment remplie, devra être retournée au bureau de ravitaillement pour le 30 juin.

Les rations supplementaires aux malades seront servies mardi 29 juin, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Les titres d'alimentation aux cultivateurs et possesseurs de vache seront distribues le mercredi 30 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, contre leur declaration de livraison de lait du mois de juin.

BONDUES

Avis aux producteurs de céréales. — Les producteurs de céréales sont avisés que le service de ravitaillement de la Mairie tient à leur disposition les relevés nominatifs nécessaires pour l'obtention de la ration de pain dite de « producteur » (350 gr. de pain par jour. Ces relevés devront être remis avant le 26 juin dernier délai en même temps que tous les titres speciaux 039 des personnes intéressées (ces titres sont à retirer chez les boulangers).

MARCQ-EN-BARŒUL

On vole les échalotes et les pommes de terre. — Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

Mme Lanzelin, née Bosaert Jeanne, concierge, demeurant, 20, rue de Menin, pour vol de 60 pieds de pommes de terre et 30 pieds d'échalotes, commis au cours de la nuit du 20 au 21 juin, dans son jardin située derrière son habitation. Prejudice 150 francs.

— Mlle Six Adèle, cultivatrice, demeurant 129, rue J.-Bte Ducroquet, pour vol de 40 pieds de pommes de terre, commis au cours de la nuit du 18 au 19 juin, dans un champ lui appartenant, situé à proximité de sa ferme. Préjudice 30 francs.

Un appartement cambriolé. — Plainte a été déposée par M. Buys Victor, fabricant de biscuits, demeurant 113, rue de Lille, pour vol d'un manteau de fourrure, d'un costume pour homme, d'une gabardine, d'un manteau de fillette, de deux robes de soie, d'un renard argenté, d'un col en petit gris, de deux putois, d'une fourrure en petit gris et d'une paire de drap, commis dans son appartement, au cours de la nuit du 12 au 13 juin. Préjudice non fixé.

UNE BELLE REUNION D'ENFANTS DE PRISONNIERS

Dimanche dernier, M. et Mme Roger, les grands bienfaiteurs marcquois, reunissaient chez eux une quinzaine d'enfants de prisonniers accompagnés de leurs mamans et, à l'occasion des communions, leur avaient fait préparer un magnifique repas.

M. et Mme Roger avaient déjà fourni l'habillement complet à une dizaine de communiants, ainsi que le linge de corps. Non contents de fournir cette aide precieuse aux familles, en cette circonstance heureuse, ils ont voulu en plus offrir à ces enfants un repas copieux et leur fournir ainsi l'occasion d'une agreable journee passee en famille malgre l'absence du papa.

Ce fut pour ces chers enfants et leurs mamans, une journee heureuse et la gaîté des petits faisait plaisir aux mamans. En terminant Mme Roger dit quelques mots et demanda aux enfants de continuer d'être très affectueux envers leur maman et de penser très souvent à leur cher papa absent.

Distribution de coupons supplementaires de charbon. — La distribution des coupons supplementaires de charbon « Mois de Juin » pour les enfants n'ayant pas atteint l'an, au 30 Juin et pour les familles nombreuses de 10 personnes et plus ainsi que pour les mutilés 100 % des deux guerres, se fera du 24 au 30 Juin. Passe ce délai, aucune réclamation ne saurait être satisfaite.

Se munir du livret de famille, de la carte d'alimentation, ainsi que la carte de charbon.

Consultation de nourrissons. — La consultation de nourrissons pour le quartier du Bourg aura lieu à l'école maternelle Mme Curie, Grand'Place, le jeudi 24 Juin, de 9 à 10 h. Une collation sera servie aux futures mamans, au cours de cette consultation.

ROUBAIX

Un ouvrier s'est tué en tombant d'une verrière

Mardi, un peu avant midi, M. Augustin Anrys, 48 ans, demeurant rue de Leuze, était occupé à réparer la vitrerie de la toiture de la grande nef de la Fonderie de la Fosse aux Chênes, lorsque une poutrelle de la charpente sur laquelle il se trouvait céda sous son poids. Le malheureux tomba sur le sol et se fractura le crâne.

On manda aussitôt le docteur Charasse, mais le praticien ne put que constater le décès de M. Anrys. L'enquête d'usage a été faite par M. Leroy, commissaire du 4me arrondissement.

Vol de pommes de terre. — M. Gaston Marcy, demeurant rue de Tunis possède un jardin dans la rue de Barbieux. Ces jours derniers, il constata qu'on y avait volé 40 pieds de pommes de terre. Il a porté plainte à la police.

Cyclistes, attention. — Des contraventions ont été dressées à M. Guetiere, pour avoir transporte une personne sur son cadre et à M. Dedalle, 121, rue du Coq Français, pour avoir roulé sans tenir son guidon.

Pendant l'alerte. — Trois avertissements taxes ont été adresses à des personnes qui continuaient de circuler pendant l'alerte.

La distribution des feuilles de tickets de ravitaillement

La distribution des feuilles de tickets de rationnement en pain, viande, matières grasses, savon, vin et savon pour professions salissantes, ainsi que la remise des demandes de cartes de pommes de terre, se poursuivra, dans l'ordre suivant Salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice, jeudi 24 juin.

Matin, de 8 h. 30 à 11 h. 45, N° 6.001 à 9.000. Soir, de 14 h. 15 à 17 h. 45, N° 9.001 à 12.000.

Les retardataires ne seront servis que dans l'après-midi du 30 juin, de 14 h. 15 à 17 h. 45.

JARDINS POPULAIRES
Plants de poireaux d'hiver

A la suite de la réunion des brigadiers qui s'est tenue hier soir, au siège, le Comité est heureux d'informer tous les jardiniers qu'une nouvelle inscription de plants de poireaux d'hiver aura lieu toute cette semaine, au Secrétariat, 12 rue Jeanne d'Arc, 1er étage. Les inscriptions seront prises jusqu'au lundi 28 juin, à midi, dernier délai.

Les brigadiers ont reçu les instructions à ce sujet. Prière aux jardiniers de vouloir s'adresser à leur brigadier ou lire la note qui est posée dans chaque Groupe, au panneau d'affichage. Les plants sont garantis très frais et distribués dans de très bonnes conditions.

Grand Théâtre de Roubaix
JEUDI 24 JUIN
La Compagnie du **REGAIN** donnera
L'AVARE
Location comme d'usage au Café du Théâtre

L'EXAMEN D'ADMISSION A L'ECOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES

L'examen d'admission aura lieu à l'Ecole mardi 29 juin, à 8 h. 30.

Par décision ministérielle les conditions d'âge pour l'inscription sont les suivantes :

a) **Année préparatoire :** 12 ans révolus au 31 décembre 1943 ; b) **1re année :** 13 ans révolus au 31 décembre 1943.

Pour renseignements et inscriptions s'adresser à l'Ecole tous les jours de 15 h. à 17 h.

SEANCE CINEMATOGRAPHIQUE AU PROFIT DES SINISTRES

C'est mardi 29 juin, à 19 h. 30, dans la salle du Casino mise gracieusement à la disposition de l'Union des Sinistrés par la nouvelle direction de cet établissement que se dérouler a la grande séance cinématographique annoncée.

Le programme est offert par la firme Brulitte et Dejmar ; il comprendra un grand film non encore présenté dans la région : « Gargousse a, avec le grand artiste français Bach, qui sera activ de « Opéra de Paris a.

Rappelons que l'entrée sera gratuite et qu'une superbe tombola également gratuite permettra aux présents d'emporter de superbes lots, dons de commerçants de la région.

Les vieux travailleurs et leurs familles, les sinistrés depuis 40 et leurs familles, les repliés, les réfugiés, sont cordialement invités.

Les personnes n'entrant pas dans cette catégorie et que la séance intéresserait peuvent retirer, chaque jour, un billet d'entrée pour eux et leurs familles, de 14 h. à 19 h., 41, rue Pierre-Motte, à Roubaix.

TRAMWAYS
JEUDI en Matinée à 3 heures 30 et Soirée à 8 heures
LE BRISEUR DE CHAINES
La sem. prochaine : « PICPUS »

UNE REUNION DU PARTI FRANCISTE

Dimanche, à 10 h., le parti franciste a tenu une réunion au café Loof, 144, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Saillo, membre de ce groupement. Trois orateurs prirent la parole. Tout d'abord L. Thomas, ouvrier mineur, ancien combattant, blessé de guerre, qui fit surtout ressortir la stupidité de la dernière guerre dont les buts n'ont jamais été définis.

Puis le secrétaire régional, Albert Ledun, dit que le moment d'agir était venu et qu'il fallait sévir contre les fautifs et les responsables. Il precisa que le francisme était un parti d'action, formé d'une armée de soldats, et qu'il était prêt à appliquer son programme. Il reclama la lutte, à outrance, contre les trafiquants du marché noir qui sont une des causes principales du mauvais ravitaillement de la population. Il admit, aussi, que cette déficience était également consecutive au manque des moyens de transport, au blocus anglais et au stockage des vivres par une certaine categorie de trafiquants pour lesquels il ne faut pas avoir de pitié. Il dit qu'il y avait encore assez de denrées de toutes sortes pour pouvoir assurer le necessaire au public si les répartitions etaient plus équitables. Parlant ensuite des cultivateurs, il spécifia que les produits fermiers devaient être payés à leur juste valeur et que des commissions de surveillance devraient assurer un contrôle pour réprimer les abus. Il est partisan que les sanctions pouvant être prises contre tout delinquant aillent jusque la peine de mort pour les cas les plus graves, et qu'il faudrait les appliquer sans pitié. Il conclut qu'un des buts principaux du francisme est de vivre dans une France propre nationaliste et socialiste. Il ajouta que, désormais en France, il n'y aura de place que pour ceux qui travaillent. Cet exposé fut salué par de chaleureux applaudissements.

Ensuite, le Lieutenant Lecocq, chef régional du parti franciste, fit l'apologie du francisme. Il évoqua la personnalité de Marcel Rucart, ses élogieux états de services au cours des deux dernières guerres, et il exposa son activité politique depuis 1933, date de la création du parti franciste. Il précisa que la collaboration franco-allemande avait été préconisée par Marcel Rucart mais qu'elle ne fut adoptée ou suivie que par une très faible minorité de gens voyant, dans ce rapprochement, un bienfait universel. Au sujet de l'attitude du parti franciste vis-à-vis de la révolution nationale, il précisa qu'il était urgent de proceder à l'épuration des parasites et des inutiles de la société. Il termina en stipulant que les bases du parti ont été établies sur l'héroïsme, l'honneur et l'esprit de sacrifice.

C'est sur ces dernières paroles que la réunion prit fin vers 11 h. 30.

ETAT CIVIL

Naissances : Louisette Duvillers, rue Léonard de Vinci, 55, app. 4, née à la Maternité municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Maurice Delebecque, 70, rue d'Anzin ; Noël Gautier, 66, rue de Maubeuge ; Alain Catel, rue Philippe le Bon, 13, né rue Daubenton, 219 ; Roselyne Dendauw, 12, rue de Lens.

Publications : Adolphe Debarre, employé, 9, rue d'Epinal et Louise Meurisse, sténo-dactylo, de Lannoy, rue César Parent, 7 ; Henri Proot, boucher, 55, rue de l'Alouette et Yvonne Waquet, 57, rue de l'Epinette à Tourcoing ; Bernard Wattinne, 26 bis, rue de Lille, négociant en laines, et Andrée Diamaux, s. p., 19, rue Philippa de Girard, à Armentières ; Désiré Destombes, rattacheur, 40, rue Henri Carrette à Croix et Marguerite Empis, fille de salle, 20, avenue Julien Lagache ; Georges Herman, bucheron, 32, rue de l'Epeule, cour Bourgeois, 4 et Madeleine Vanneste, bobineuse, rue de Wasquehal, cour Bodar ; Gérard Vancoppenolle, employé, 116, rue de Constantine, et Yvonne Lahaye, soigneuse, rue de l'Ommelet, impasse Dumas, 2 ; Marcel Vandekerkhove, employé de banque, 120, rue Marie Busine et Valérie Deguffroy, s. p., 70, rue Blanchemaille.

Décès : Berthe Robert, 48, rue d'Alger, à Croix, 80 ans ; Guy Duquenne, 5 mois, 31, rue de Bavai, cour Bernard, 1 ; Marie Verbeke, 57 ans, 119, rue Decrême, ép. Lannoote ; Angèle Duforest, ép. Bonte, 60 ans, 52, rue Meyerbeer, cour Stock, 2.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Pour « Roubaix-Nord », paiement à l'école, 67, rue des Fabricants, au rez-de-chaussée, dans l'ordre suivant : jeudi 24 juin, de 13 h. 30 à 16 h. ; 1 à 1.800 ; vendredi 25, de 8 h. 30 à 11 h. 30, 1.801 à 3.600 ; de 13 h. 30 à 16 h., 3.601 à la fin.

Pour « Roubaix-Ouest » et « Roubaix-Est », paiement aux bureaux respectifs, à tous les allocataires, sans distinction de numéro, vendredi 25 juin, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 à 16 heures.

Il est rappelé instamment que les allocataires doivent se presenter aux jours fixés, les autres jours étant reserves au recouvrement des impôts et autres paiements.

LILLE

Tribunal correctionnel

LES PROFITS DE LA BOULANGERE

Floriande Geldof, boulangère, rue Eugène-Jacquet, à Lille, a vendu 300 kilos de farine à raison de 30 fr. le kilo, marchandise vendue sans tickets.

Le tribunal lui a infligé 6 mois d'emprisonnement et 10.000 francs d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné l'insertion du jugement dans trois quotidiens régionaux.

LES TRANSPORTS FRAUDULEUX

Pour transport de blé sans titre de mouvement, 12.000 fr. d'amende plus 10 décimes à Marcel Vandesompèle, domicilié à Roubaix, plus deux autres amendes de 15.000 et 10.000 fr. ; 5.000 fr. d'amende et 10 décimes à Auguste Bouquey, de Roubaix ; 3.000 fr. et 10 decimes à Séraphin Desrumaux, de Roubaix ; 10.000 fr. plus 10 décimes à Albert Duquesne, également de Roubaix ; 3.000 fr. plus 10 décimes à Marcel Houzet, de Tourcoing, inculpé de détention illicite de blé ; 5.000 fr. plus 10 décimes à Alphonse Demil, de Bondues, pour transport de spiritueux sans titre de mouvement ; 5.000 fr. par défaut et 10 décimes à Alix Mulens et à Eugénie Baise, domiciliés en Belgique. Quant à Henri Lestienne, de Fournes-en-Weppes, il aura à payer une amende de 42.625 fr. plus 10 décimes, pour détention illicite de blé et d'avoine.

Toutes ces poursuites avaient été engagées par l'administration des contributions indirectes.

LE BIEN D'AUTRUI

Pour vol de blé dans un wagon appartenant à la S.N.C.F., un mois avec sursis à Marcel Dejos, rue du Port, à Wattrelos ; à Joseph Blommme, rue Lamartine, à Tourcoing, et à un mineur de 17 ans.

— Même peine à André Lepey, manœuvre à Santes, pour vol d'un sac de blé au préjudice de la même société.

— Pour vol d'un porc appartenant à M. Grouzet, 18 mois d'emprisonnement à Gustave Brouquart, cour Picavet, à Lomme.

L'EXPORTATION

Au Risquons-Tout, à Tourcoing, les douaniers ont surpris un camion qui contenait 138 kilos de laine, 3 caisses de laine, 15 kilos de haricots et qui passait la frontière.

Le conducteur, Adolphe Vanmarche, de Mouscron, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement, 5.000 francs d'amende, à une astreinte de 200.000 fr. et à une autre de 40.000 francs.

LES VOLS

Six mois par défaut à Mariette Meliaen, femme Huys, rue du Couet, à Mouscron, pour vol d'un sac à main contenant des cartes d'alimentation et pour escroquerie.

— Six mois par défaut à Alfred Jacquart, sans domicile fixe, pour vol d'outils, d'effets et de lingerie.

— Six mois par défaut à Hélène Dewulde, fille soumise à Lille, pour vol d'objets divers au préjudice de la demoiselle Dechy.

— Pour avoir dérobé du linge, des denrées, des bijoux, trois ans d'emprisonnement par défaut à Franciska Tamoswska, fille soumise.

— Un mois avec sursis à Albert Vandekerkhove, debourreur à Tourcoing, rue de Roncq, pour vol de laine aux Etablissement Lorthiois.

ABUS DE CONFIANCE

Six mois par defaut à Camille Vancaeneghem, rue Henri-Lefebvre, à Roubaix, pour avoir détourné du mobilier et de la literie.

La carte d'alimentation. — Germaine Walraeve, femme Houriez, 42 ans, rue du Faubourg de Roubaix, à Lille, s'est fait délivrer la carte d'alimentation de son fils absent dont elle fit usage, 1 mois d'emprisonnement et 1.200 francs d'amende.

La rafle du beurre. — S'étant rendu dans la région de Saint-Pol, Nestor Florin, 36 ans, garçon brasseur à Tourcoing, 45, rue de Bavay, avait acheté 13 k. 500 de beurre sans tickets, beurre qui aurait été revendu au marché noir, malgré les dénégations du prévenu, le Tribunal l'a condamné à 2 mois d'emprisonnement et à 6.000 francs d'amende. La peine d'emprisonnement se confondra avec une prononcée le 15 février 1943.

La fausse carte. — Pour fabrication et usage d'une carte d'identité, 1 mois d'emprisonnement à Henri Ryckewaert, 37 ans, cafetier à Roubaix, 87, rue de Fontenoy.

Violences. — Gustave Terryn, 30 ans, domicilié à Wasquehal, a frappé violemment la dame Prouvost, le 21 mars 1943, lui occasionnant une incapacité de travail supérieure à 20 jours. Il a en outre brisé un poste de T.S.F. appartenant à cette dernière. 2 mois d'emprisonnement avec sursis, 1.000 fr. d'amende et 4.000 fr. de dommages-intérêts.

HAVERSKERQUE

QUATRE ARRESTATIONS POUR ABATAGE CLANDESTIN

M. Michel Flan, cultivateur, à Haverskerque ayant vendu une genisse non déclarée à Raymond Arlon, 34 ans, rattacheur, à Roubaix, la bête fut tuée, dépecée et partagée. Gentilhomme Norbert, 34 ans, livreur, à Croix-Wasquehal ; Louwagie Henri, 30 ans, noueur, à Roubaix, rue de Bouvines et Robert Pottlez, 19 ans, mécanicien, rue des Fondeurs, à Roubaix, emportèrent les quartiers à bicyclette. Ils ont été arrêtés par les gendarmes.

EN BELGIQUE

MENIN

Saisie de tabac. — Le service de contrôle, la douane et la police ont saisie sur le tram électrique K M, environ 36 kilos de tabac.

Acte de probité. — Joseph Vanneste, demeurant 25, rue Elisabeth, a trouvé place Reine Astrid, à Menin, un réticule contenant de l'argent. Il a fait la déclaration au bureau de police.

Vélo volé. — Constant Lefèvre, demeurant 53, rue de Lille, avait placé sa bicyclette dans le corridor de l'Hôtel de Ville. Quelques instants après ils constata que la machine avait disparu. La police enquête.

Distribution des nouveaux timbres. — La distribution des nouveaux timbres de rationnement aura lieu dans les locaux de l'ancienne caserne place Léopold, chaque jour de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 45 à 17 h. 30 jusqu'au 25 inclus. Le 26 juin est réservée aux invalides, infirmes, futures mamans et vieillards. On doit se munir des cartes d'identité.

Le marché noir. — La police des contrôleurs du service de ravitaillement et des douaniers ont opéré sur la Grand Place, une rafle sur les trams électriques venant de Gaillowe et ont saisie 45 kilos de tabac, 50 kilos de farine et une quantité de beurre.

Vol de numéraire. — Des inconnus ont pénetre dans la maison de Cyrille Naert, Porte de Bruges, à Menin et y ont dérobé une forte somme d'argent qui se trouvait dans un meuble. Pour commettre leur méfait, les cambrioleurs ont fracturé une vitre. Naert était absent. La police enquête.

Vol d'un câble et d'un moteur électrique. — Des inconnus se sont introduit nuitamment dans la ferme Charles Bousserry, Porte de Bruges, à Menin et y ont dérobé une forte somme d'argent qui se trouvait dans un meuble. Pour commettre leur méfait, les cambrioleurs ont fracturé une vitre. Naert était absent. La police enquête.

Vol d'un câble et d'un moteur électrique. — Des inconnus se sont introduit nuitamment dans la ferme Charles Bousserry, Porte de Bruges, à Menin et y ont dérobé une forte somme d'argent qui se trouvait dans un meuble. Pour commettre leur méfait, les cambrioleurs ont fracturé une vitre. Naert était absent. La police enquête.

Arrestation d'un voleur de vélos. — Poursuivant son enquête au sujet des vols de vélos, le commissaire de police a interrogé à nouveau le principal auteur Pierre Parton, 18 ans, ébénisier, demeurant 28, rue des Chalisiers, arrêté avec deux autres complices Arthur Debaen, cordonnier, demeurant cite Notre Jardin et Guillaume Lambrechts, 47 ans, journalier, demeurant 37, quai de l'Est. Il s'agit de trois vélos volés à Courtrais.

Parton a déclaré qu'un vélo a été vendu à un habitant de Menin et les deux autres à un marchand de vélos, à Wevelghem. Parton a volé 11 vélos en 15 jours. Ces machines ont été retrouvées par la police. L'enquête se poursuit.

L'œuvre du Jardin. — Les membres du Gilde des Métiers qui désirent obtenir des plants de poireaux peuvent s'adresser chez M. Jules Dekmijn, 50, Bas Chemin.

MOUSCRON

CHUTE MORTELLE

Mme Victor Windels, 32 ans, demeurant, rue de Lille, 107, à Risquons-Tout, est tombée accidentellement dans l'escalier. Atteinte d'une fracture du crâne, elle fut conduite au Refuge pour y subir l'opération du trépan. Malheureusement, quelques temps après, elle expira.

UNE MORT SUBITE

M. Albert Dhélemmes, 60 ans, demeurant rue des Ecoles, était occupé à son travail, à l'usine Motte et Cie, rue du Bournoville, à Mouscron, lorsque brusquement il fut saisi d'un malaise et s'affaissa. Lorsqu'on lui porta secours il avait cessé de vivre, frappé d'une crise cardiaque.

UNE « RAZZIA » EN GARES DE MOUSCRON ET DE COURTRAI

Les « smokeleers » ont retrouvé, depuis quelques temps, le chemin de la région. Le service de contrôle a opéré une razzia en gare ou il a pu en appréhender un bon nombre. Une importante quantite de froment, de haricots et de pommes de terre a été saisie.

A l'arrivee du train d'Audenaerde à Courtrai, les gendarmes ont saisi environ 3.000 kilos de pommes de terre nouvelles.

Les maraudeurs à l'œuvre. — Dans un champ situe carrière des Prés des Haies, appartenant à M. Rene Verhaeghe, boucher, 131, Grand'rue, des individus ont volé 168 pieds de pommes de terre hâtives et toute une partie d'oignons.

— Dans un champ appartenant à Joseph Vevs, 5, hameau du Mont Gallois, une vingtaine de pieds de pommes de terre ont été arraches.

— Dans le jardin de Mme Veuve Coppenolle Florentine, 225, rue du Petit Courtrai, 80 pieds de pommes de terre et 50 plants d'échalotes ont aussi disparu.

Timbres de ravitaillement. — La distribution des timbres de ravitaillement se fera jusqu'au Vendredi 25 Juin. Les nouveaux timbres pour le mois de Juillet seront valables à partir du 26 Juin.

Les nouvelles cartes de pommes de terre. — Le service de ravitaillement va procéder à la délivrance des nouvelles cartes de pommes de terre pour l'année 1943-1944. A partir du 26 Juin, tous les consommateurs non producteurs auront droit à la ration de pommes de terre de la nouvelle récolte.

Les doryphores. — On vient de signaler à l'administration communale deux cas d'apparition de doryphores, notamment dans un champ de pommes de terre au « Coq anglais » et dans plusieurs champs du hameau du Labyrinthe.

Etat Civil — Naissances : Jobson Alain, rue de la Prévoyance, 12 ; Lemmens Francis, rue du Couvent, 62 ; Santelé Roger, rue du Mont Gallois, 9 ; Vlaene Josyene, rue du Rotelet, 88 ; Defoor Jean-Claude, Grand'Rue, 15 ; Aelvoet Daniel, Luingne, Blanc Ballot, 57 (Refuge) ; Dutriez Marcel, rue de Tourcoing, 18 ; Allegaert Andries, Tieghem, Place, 9 (Refuge).

Publications : Hommé André, sténo dactylographie, rue Verte, 36 avec Florin Agnès, modiste, rue Verte, 40 ; Lietaer Robert, tisserand, Neuville-en-Ferrain avec Deppover Julia, soigneuse, cheussée Menin, 205 ; Montena Jules, commerçant, rue Villas, 58 ; Van Brackel Marie, commerçante, r. Mont-à-Leux, 202 ; Verhoye Marcel, employé, de Oilignies, avec Hiens Renée, employée, de Oilignies ; Malaquin Roger, chaudronnier de Bruay-sur-Escaut avec Lecoutre Emilienne, coupeuse, r. Bois, 19 ; Verachueren Amédée, chiffonnier, de Belleghem, avec Courbet Marcella, chaussée Risquons-Tout, 291 ; Steelandt Josef, opérateur du cinéma, r. Palmiers, 10, avec Sinnaeve Simonne, ouvreuse, r. Marlière, 119.

Décès : Baert Gilbert, 37 ans, zingueur, rue du Châlet, 1 ; Namurois Charles, 88 ans, ap., Avenue Royale, 3 ; D'Hellemme Albert, 60 ans, teinturier, rue des Ecoles, 39 ; Vandenhouten Michel, 50 ans, d'Estaimpuis, Avenue Royale, 3 ; Syx Madeleine, 48 ans, Chaussée de Menin, 365 ; Decuypere Palmyre, de Reckem, 72 ans, rue du Couvant, 39.

Acheter un lustre, c'est faire un